Bureau météorologique.

Washington, 12 juin — Indications pour la Louisiane—Temps en partie couvert; vents variables.

LA CHUTE

— DU —

CABINET DUPUY.

Le Cabinet Dupuy est décidément tombé. Il fallait s'y attendre, et ceux qui, de près ou de loin, suivent d'un regard curieux les affaires politiques de France, s'y attendaient. Cette chute n'a surpris personne. Presque tous les partis l'appelaient de leurs vœux, et il est bien certain que l'interpellation qui l'a déterminée, n'avait pas d'autre but que de la précipiter. Le socialiste Vaillant n'était qu'un instrument dans cette affaire, et son interpellation, un prétexte que tous les partis ont saisi avec empressement.

Il est très rare, en France tout autant qu'ailleurs, de voir un cabinet tomber avec une aussi piètre minorité. M. Dupuy n'a pu recueillir que 173 voix pour le soutenir, contre une majorité de 321 qui visait à le renverser.

Ce ne sont pas les scènes qui ont eu lieu, dimanche, à Paris, qui ont provoqué cette crise. La cause véritable, cette fois, comme déjà dans le passé, comme peut-être encore dans l'avenir, c'est l'affaire Dreyfus, qui pèse comme un cauchemar sur la France et dont il lui sera bien difficile de se débarrasser.

La crise passée même, il en restera longtemps, bien longtemps, des traces profondes.

Qui maintenant va succéder à M. Dupuy et à son entourage? Bien habile qui pourrait le deviner. La situation n'étant guère changée, et le principe restant le même, il faut s'attendre à peu près aux mêmes résultats.

Plusieurs noms sont sur le tapis: MM. Poincarré, Delcassé, Brisson, Waldeck Rousseau et d'autres encore. Mais que peuvent-ils faire? C'est l'état actuel qui est à changer. Ils ne peuvent se flatter que d'une chose, c'est comme l'a dit, autrefois, avec beaucoup d'esprit, M. Thiers, de jouer le même air que leurs prédécesseurs, mais de le jouer un peu mieux—ce qui est encore douteux.

Projet de Tunnel entre l'Angleterre et l'Irlande.

Presse Associée.

Londres, 12 juin—A une nombreuse réuniou de pairs, de commoners, d'ingénieurs et d'autres tenue ce soir à la Chambre des Communes, il a été décidé d'adresser à M. Arthur J. Balfour, premier lord de la trésorerie une pétition relative au tunnel projeté entre l'Angleterre et l'Irlande.

Le marquis de Londondery, qui présidait, a donné lecture de lettres de Lord Roseberry, du feld-maréchal Lord Garnet Wolseley, de Lord Charles Beresford, représentant au parlement la circonscription de York, et d'autres personnages se déclarant en faveur du projet, parce que sa réalisation non seulement unirait plus étroitement l'Angleterre et l'Irlande mais tiendrait à amener les Etats-Unis et le Royaume-Uni à un accord plus intime.

La route preposée est d'une longueur d'environ vingt-cinq milles, sous quatre-vingt-cinq brasses d'eau. Le coût des travaux est estimé à douze millions de livres-sterlings.

Les prisonniers espagnols aux Philippines.

Presse Associée—

Madrid, Espagne, 12 juin—Le duc d'Arcos, ministre d'Espagne à Washington, télégraphie que le gouvernement américain reconnait ses obligations et prend des mesures pour obtenir la mise en liberté des prisonniers espagnols aux mains des Philippins, conformément au traité de paix. En ce faisant, il accorde à l'Espagne le privilège d'agir indépendamment, y compris le droit d'offrir une rançon.

Le ministre ajoute que le général Otis a reçu par le câble l'instruction d'aider la commission espagnole dans ses démarches.

Dîner à Londres.

Presse Associée.

Londres, 12 juin—Le Club des Auteurs a reçu à dîner ce soir Mark Twain (Samuel Clemens) et Sir Spencer Walpole, secrétaire des postes.

Répondant à un toast à sa santé Mark Twain a fait allusion à l'explosion de sympathie durant la récente maladie de Rudyard Kipling, et il a exprimé l'espoir que cette maladie puisse servir à resserrer des liens d'amitié et de respect entre l'Amérique et l'Angleterre.

Offre généreuse de M. Carnégie.

Presse Associée—

Edimbourg, Ecosse, 12 juin—M. Andrew Carnegie a offert mille livres-sterlings pour l'établissement ne bibliothèque publiqueà T.

CONFERENCE

De M. Poultney Bigelow

LE SOLDAT YANKEE.

Presse Associée—

Londres, 12 juin—Devant un auditoire distingué M. Poultney Bigelow a lu cette après-midi un travail sur le «soldat yankee», auquel l'endroit où il a été lu donne une importance exceptionnelle.

Le général Morris, commandant de l'école militaire de Woolwich, présidait.

Parmi les assistants se trouvaient le lieutenant Colwell, attaché naval à l'ambassade des Etats-Unis, le sénateur Wolcott, du Colorado, de nombreuses dames et des officiers éminents de l'armée et de la marine. Il y avait environ trois cents personnes.

En somme, M. Bigelow a fait un grand éloge de l'armée régulière américaine et des volontaires, mais il a sévèrement condamné l'élément politique qui, a-t-il déclaré, a gouverné toutes les nominations et tous les contrats.

Il a dit que, d'après ses informations personnelles, l'armée américaine, avant le départ du premier transport de Tampa, avait, par suite du manque d'organisation et d'approvisionnements, l'aspect d'une armée revenant d'une campagne désastreuse. Un chaos extraordinaire régnait dans le service d'approvisionnement et d'équipement des soldats; les officiers encombraient l'hôtel, aussi embarrassés dans leurs uniformes neufs qu'un clergyman dans une ville déserte.

En outre, M. Bigelow a dit qu'au moment où cet état de choses avait été exposé, quand il était encore temps d'y remédier, il avait rencontré une tempête de dénégations indignées, et que des correspondants de journaux à Tampa avaient demandé s'il ne fallait pas le suspendre à une branche de pommier ou l'enfermer comme un aliéné.

Depuis cette époque, a continué M. Bigelow, le commandant en chef de l'armée a déclaré publiquement que plusieurs départements de l'armée, sinon tous, étaient scandaleusement insuffisants, que du bœuf «embaumé» avait été donné aux hommes. En somme, a ajouté M. Bigelow, le commandant en chef ne parlait pratiquement que d'après son imagination en déclarant que tout était prêt pour l'invasion de l'île de Cuba.

Une discussion générale s'est alors engagée.

Le général Morris a approuvé les remarques de M. Bigelow, qu'il a déclarées conformes à ses propres informations.

D'autres orateurs ont exprimé des vues contraires.

Entre autres choses le général Morris a dit:

Nous sommes tous aussi patriotiques que l'Américain que nous a montré aujourd'hui M. Bigelow, mais c'est notre devoir de proclamer la vérité afin de redresser les torts. West Point est la meilleure institution militaire du monde, mais il est nécessaire à la «santé» de toute nation que les leçons soient apprises de nouveau. L'homme le plus loyal est celui qui, comme M. Bigelow, donne ces leçons.

L'épave du "Paris".

Presse Associée—

Falmouth, Angleterre, 12 juin—Les experts qui ont de nouveau visité l'épave du «Paris», de la ligne Américaine, hier, expriment une fois de plus l'espoir de renflouer le bâtiment. L'augmentation de l'eau dans la cale a servi à l'équilibrer, de sorte que les vagues ne l'endommagent pas autant qu'on le craignait.

AMUSEMENTS.

Parc Athlétique.

A Miss Sammis, la chanteuse d'élite que chacun aime et applaudit, au Parc Athlétique, est venue s'adjoindre, depuis dimanche, Miss Marie Stuart, dont les talents variés et les imitations si réussies plaisent tant au public. Miss Stewart, en effet, chante et joue la comédie en plusieurs langues.

Hier soir, Miss Sybil Sammis a détaillé avec art l'air de "Dalila" dans l'opéra de St-Saens. Quant aux Olifans, ils poursuivent la série de leurs succès. Inutile d'ajouter que l'orchestre s'est fait bruyamment applaudir. Tous ceux qui fréquentent le Parc Athlétique le savent aussi bien que nous. Parmi les morceaux d'ensemble qui ont fait le plus d'effet, hier soir, citons l'ouverture de "Guillaume Tell", la valse célèbre de Strauss, "le Beau Danube Bleu", et la fameuse "Wedding March", de Mendelssohn.

WEST END.

Malgré la pluie menaçante, malgré l'humidité, le West End regorgeait de monde, hier soir, presqu'autant que dimanche, grâce au concert toujours extrêmement attrayant et varié que sait préparer M. Perkins, l'excellent chef d'orchestre. Ce qu'il faut relever surtout dans ces concerts, c'est le nombre et la qualité des solistes, dont quelques uns sont des artistes tout-à-fait de premier ordre, parmi lesquels nous citerons MM. Staats, North, Wright, etc.

Miss Ida Haynes a fait chaleureusement applaudir sa belle voix de contralto, et M. Burton, son talent de comédien, dans un monologue très-amusant.

On a rappelé le quatror sans accompagnement de Misses Bate et Haynes et MM. Black et McAdam.

CHEMINS DE FER.

Heures d'arrivée et de départ

LOUISVILLE & NASHVILLE

ARRIVÉE.

No 1 fast line	7:05 p m
No 3 fast mail	7:40 a m
No 5 limited	8:30 p m
No 7 coast train, tous les jours, dimanche excepté	8:55 a m

DÉPART.

No 2 fast mail	7:45 p m
No 4 limited	11:15 a m
No 6 fast line	7:55 a m
No 8 coast train, tous les jours, dimanche excepté	4:00 p m

QUEEN & CRESCENT ROUTE.

ARRIVÉE.

No 1 limited	8:30 a m
No 3 fast mail	8:10 p m

DÉPART.

No 2 limited	7:30 p m
No 4	8:30 a m

ILLINOIS CENTRAL.

ARRIVÉE.

No 23 local mail	10:00 p m
No 3 Chicago limited	7:45 p m
No 2 Louisville and Cincinnati limited	7:45 p m
No 1 fast mail	8:30 a m
No 1 Louisville & Cincinnati	8:30 a m
McComb accomodation	9:30 a m

DÉPART.

No 24 local mail	7:00 a m
No 4 Chicago limited	9:00 a m
No 4 Louisville & Cincinnati limited	9:00 a m
No 2 fast mail	8:00 p m
No 2 Louisville & Cincinnati	8.00 p m
McComb accomodation	5:30 p m

YAZOO AND MISSISSIPPI VALLEY ROAD.

ARRIVÉE.

Memphis express	11:30 a m
Vicksburg express	5:30 p m
Baton Rouge accommodat'n	9:15 a m

DÉPART.

Memphis express	4:20 p m
Vicksburg express	8:15 a m
Baton Rouge accommodat'n	4:30 p m

SOUTHERN PACIFIC COMPANY.

ARRIVÉE.

Texas et Mexique express	7:00 p m
California express	7:55 a m

DÉPART.

Texas et Mexique express	8:50 a m
California express	8:40 p m

TEXAS AND PACIFIC.

ARRIVEE.

Fort Worth, Hot Springs et St Louis express	6:15 p m

DEPART.

California express	8:15 a m

EAST LOUISIANA RAILROAD.

ARRIVEE.

Du dépôt de la Queen and Crescent, rue Press. Tous les jours excepté dimanche.

ARRIVEE

No 7	8:10 a m

DEPART.

No 8	4:00 p m

Excursion du dimanche.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p m

DEPART.

No 6	7:40 a m

Excursion du Mercredi pour Covington seulement.

ARRIVEE.

No 5	7:45 p m

DEPART.

No 10	8:10 a m

NEW ORLEANS, FORT JACKSON AND GRAND ISLE R. R.

ARRIVÉE.

Dimanche seulement.

Alger	7:35 p m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	10:00 a m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	10:09 a m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 p m

DÉPART.

Dimanche seulement.

Alger	8:00 a m

Tous les jours excepté dimanche et samedi.

Alger	4:00 p m

Samedi et dimanche seulement.

Alger	5:30 p m

Tous les jours excepté dimanche.

Alger	8:00 a m

LOUISIANA SOUTHERN RAILWAY.

ARRIVÉE.

Tous les jours excepté dimanche.

De Belair et Shell Beach	9:10 a m

Dimanche seulement.

De Belair	7:00 a m
De Shell Beach	10.02 a m
Shell Beach	7:00 p m

DÉPART.

Tous les jours excepté dimanche.

Pour Belair et Shell Beach	4:10 p m

Dimanche seulement.

Shell Beach	5:30 a m
Shell Beach	8:00 a m
Belair	5:30 p m
Shell Beach	7:30 p m

AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, aller et retour, 50c, 75c et $1,00.

Les trains d'excursion ont repris leur service depuis le 21 novembre

J. S. LANDRY,
Agent général pour le Fret et les Passagers

J. S. LANDRY,
Surintendant.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

:o:

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une Propriété Améliorée de Valeur du Troisième District,

No 918 rue Kerlerec, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Robert Upshur vs Veuve V. Haug.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 59,089—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, Nos 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Kerlerec, Esplanade, Bourgogne et Dauphine, mesurant trente-deux pieds de face à la rue Kerlerec sur cent vingt pieds de profondeur, étant la même propriété achetée par elle de Chas Stiegler par acte de J. Hy Forcelle, daté le 15 juin 1866. Reg. C. O. Bk 124. P. 270.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Charles F. Claiborne, avocat pour le plaignant.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de 4 ilets de terre de valeur dans le Sixième District.

George Denègre vs Octave A. Fairex.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59 215—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Quatre certains ilets de terre, ensemble avec toutes les améliorations là dessus et tous les droits, voies, privilèges et avantages à cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, situés dans le Sixième District de cette ville, désignés par les Nos 4, 5, 6 et 11 sur un plan par Buisson, voyer, le 15me jour d'avril 1836, et déposé en l'étude de W. Y. Lewis, ancien notaire de cette ville d'après lequel l'ilet No 4 est borné par les rues Chestnut, Troisième et Zimple, et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 5 est borné par les rues Chestnut, Zimple, Quatrième et la ligne de la propriété Foucher; l'ilet No 6 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Zimple; l'ilet No 11 est borné par les rues Chestnut, Broadway, Quatrième et Soniat.

Saisi dans l'affaire ci dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

J. P. Blair & Walter D. Denegre, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une propriété du Cinquième District.

Silvestre Biasini vs Guiseppi Guarino

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans No 57,191—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent ou de quelque façon en dépendant, situé dans McDonoghville, rive droite du fleuve Mississippi, maintenant faisant partie du Cinquième District de cette ville, dans l'ilet No 182, borné par les rues Newton, Monroe, Decatur et Franklin, lequel lot de terre est désigné comme lot No 1 et est d'une forme irrégulière et mesurant d'après un plan de L. H. Pilié, voyer, en mesure américaine, soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de face à la rue Monroe, soixante treize pieds deux pouces et trois lignes sur la ligne du fond, quatre vingt neuf pieds quatre pouces de face à la rue Newton, et quatre vingt quatre pieds 11 pouces six lignes sur la ligne qui le divise du lot No deux. Etant la même propriété acquise le 11 septembre 1893 et enregistrée C. O. Bk. 147, folio 693.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

E. J. Meral, avocat pour le plaignant.
20 mai—20 26—juin 2 9 16 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente Importante de Terrain et Bâtisses No. 426 rue Carroll, entre les rues Perdido et Poydras.

Le tout connu comme "The Goslett Electrical and Machine Works",

Ensemble avec toutes les machines, outils, stock, ustensiles, et tous les accessoirs, dépendances, etc.,

Contenus sur lesdits lieux, etc, d'après inventaire déposé au bureau du Shérif Civil.

Dans l'affaire de Louis Grunewald, Sr, vs The Goslett Electrical and Machine Works, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,238—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville le JEUDI, 22 juin 1899 à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et dépendant situé dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Carroll, Poydras, Carondelet et Perdido; ledit lot mesure trente pieds sept pouces de face à la rue Carroll (commençant à peu près à quatre-vingt dix pieds du coin de la rue Poydras) sur cent vingt pieds huit pouces et trois lignes de profondeur ensemble avec tous les droits acquis sur l'allée commune touchant ledit lot sur le côté le plus près de la rue Poydras, et à l'usage de celle ci. Les bâtisses sur ladite propriété étant désignées par le numéro municipal 426 rue Carroll.

2. La boutique, stock, outils et tous les accessoires et le matériel actuellement contenus dans l'établissement sus décrit sans aucune réserve ou exception quelle qu'elle soit

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel & Hart, avocats pour le plaignant.
19 mai—19 26—juin 2 9 16 22

50 YEARS' EXPERIENCE

PATENTS

TRADE MARKS
DESIGNS
COPYRIGHTS &C.

Anyone sending a sketch and description may quickly ascertain our opinion free whether an invention is probably patentable. Communications strictly confidential. Handbook on Patents sent free. Oldest agency for securing patents.

Patents taken through Munn & Co. receive *special notice*, without charge, in the

Scientific American.

A handsomely illustrated weekly. Largest circulation of any scientific journal. Terms, $3 a year; four months, $1. Sold by all newsdealers.

MUNN & Co. 361 Broadway, New York
Branch Office, 625 F St., Washington, D. C.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une grande quantité de propriétés de valeur du Premier District,

Germania Savings Bank of New Orleans vs S. J. Hart et Mme H. H. Hart et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans, No 59,203. — En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Hon. Cour Civile de district pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

1° Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages y appartenant et en dépendant, situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le No un sur un plan dressé par Louis Sargi, voyer daté le 25 avril 1849, déposé en l'étude de O. H. Perry, ancien notaire, ledit ilet étant borné par les rues Commune, Clark, Gravier et l'avenue Hagan, et étant maintenant désigné par le No 690 sur le nouveau plan de la ville.

2° Toute cette certaine pièce ou portion de terre, ensemble avec les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le premier district de cette ville, bornée par ou comprise dans le canal de drainage de la rue Julie, les rues Génois, Télémachus et Gravier, et mesurant deux cent quatre-vingt deux pieds, trois pouces et trois lignes plus ou moins de face à la dite rue Gravier avec une profondeur et façade sur la rue Genois de trois cent cinquante pieds et une profondeur et façade de deux cent quatre vingt seize pieds à la rue Télémachus s'étendan au canal de drainage de la rue Julie sur laquelle elle fait face. Deux cent soixante-dix-sept pieds, comprenant la façade sur la rue Gravier de l'ilet ne terre que J. H. Keller, à acquis de la succession de Henry J. Ranley par un acte passé pardevant M Gernon, un notaire en cette ville le 29 janvier 1866

Un certain ilet de terre situé dans le Premier District de cette ville étant l'ilet No 725 compris dans et borné par les rues Télémachus, Cortez et Gravier et l'avenue Tulane.

Douze certains lots de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations là-dessus et les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages à cela appartenant et dépendant situés dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet No 714 (autrefois No 93) bornés par les rues Commune, D'Hémecourt, Genois et Télémachus, et numérotés de un à cinq, et de seize à vingt deux inclusivement d'après un plan dressé par Oliver et Martin, voyers, daté le 9 mai 1867 et déposé en l'étude de Amédée Ducatel, ancien notaire, comme plan No 22 du livre de plans No 7, lesdits lots de terre sont contigus et mesurent comme suit:

Le lot No 1 formant l'encoignure des rues Commune et Genois et mesurant trente pieds dix pouces de face à la rue Commune sur cent un pieds dix pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Genois.

Le lot No 2 mesurant trente pieds huit pouces de face à la rue Commune sur cent huit pieds, deux pouces et une ligne de profondeur sur la ligne de division.

Les lots Nos 3, 4, et 5 mesurent chacun trente pieds huit pouces à la rue Commune sur les profondeurs suivantes: Cent-quatorze pieds cinq pouces et quatre lignes sur la ligne séparant le lot No 3 du lot No 4: Cent-vingt pieds, huit pouces et six lignes sur lignes de division des lots Nos 4 et 5 et cent-vingt-sept pieds sur la division des lots Nos 5 et 6.

Les lots Nos 16 à 20 inclusivement mesurent chacun trente pieds huit pouces de face à la rue d'Hémécourt sur une profondeur de cent-huit pieds en lignes parallèles. Le lot No 20 formant l'encoignure des rues D'Hémécourt et Genois.

Et les lots Nos 21 et 22 mesurent chacun trente quatre pieds, six pouces et six lignes de face à la rue Genois sur treize pieds, six pouces et quatre lignes

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Buck Walshe & Buck, avocats pour les plaignants.
12 mai—12 19 26—juin 2 9 15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'un demi ilet de terre de valeur dans le Premier District.

Herman Michel vs Succession et Héritiers de Judah Hart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 59,151—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir:—

Un certain demi ilet de terre ensemble avec tous droits, voies, privilèges et servitudes en cela appartenant ou de quelque manière en dépendant, située dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans dans l'ilet No 715 borné par les rues Télémachus, Commune, Genois et Gravier, étant la moitié la plus rapprochée de la rue Télémachus, et mesurant d'après un devis d'arpentage fait par Ch. G. de l'Isle, député-voyer de ville daté le 9 mars 1895 annexé à un acte passé pardevant Chas T. Soniat, notaire, daté 2 mai 1895, par lequel le feu Judah Hart a acquis cette propriété de Veuve Hermina Ellison, quatre cent vingt-cinq pieds six pouces de face à la rue Télémachus sur cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Commune, et cent quarante pieds huit pouces et une ligne de profondeur et façade à la rue Gravier et quatre cent vingt-cinq pieds six pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions comptant sur les lieux.

FRANK MARQUEZ,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans

Lazarus et Luce, avocats pour le plaignant.
12 mai—12 13 19 26—juin 2 9 15

VENTE PAR LE CONSTABLE.

Pierre V. Lacoste vs Bijon Confectionary Co., Ltd., et als insolido.

QUATRIEME COUR DE CITE DE LA Nouvelle Orléans—No 20,521—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente aux enchères publiques, sur les lieux No 412 rue Royale, entre les rues Conti et St Louis, dans le 2me District de cette ville, le VENDREDI, 9 juin 1899, à 11 heures A. M. précises, de la propriété ci après décrite, à savoir:

Le contenu de la confiserie située No 412 rue Royale, Comptoirs, Fontaine à soda, Miroirs, Vitrines, Coffre-fort en fer à combinaison, Tables et Chises Register, Gâteaux, Candis, aussi le stock en marchandises, terme non expiré de bail, Cheval, Wagon et Harnais, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus numérotée et intitulée, d'après l'inventaire enregistré dans mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

A. F. CHEVALLEY,
Constable de la Quatrième Cour de Cité.
320 rue Carondelet.

31 mai—31—juin 5 9

Joséphine Brugniens, femme de John Brugniens vs Meunier et Brugniens et Léon Meunier et Joseph Brugniens, individuellement et insolido.

PREMIERE COUR DE CITÉ DE LA Nouvelle-Orléans—No 59,159. En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon W. R. Richardson, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, je procéderai à la vente à l'enchère publique au local du défendeur, No 5258 rue Laurel, le SAMEDI 17 juin 1899, à 10 h. A. M. de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Le contenu d'une grocerie et buvette, etc.

Saisi dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, d'après l'inventaire enregistré en mon bureau.

Conditions—Comptant sur les lieux.

ED. P. FOLEY,
Constable de la Première Cour de Cité.
6 juin—6 11 17

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE IMPORTANTE

—DE—

Propriétés de valeur

—AVEC—

Bâtisses et Améliorations.

Nos 1212 et 1214 rue Poydras, entre les rues Franklin et Bassin.

Carré d'ilet vacant borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin.

Terrain et améliorations formant les coins des rues St-Claude et Promenade de Carondelet et St-Pierre et Promenade Carondelet (la rue à l'arrière étant Bassin).

Nos 1410 et 1414 rue Poydras entre les rues Howard et Liberté.

La moitié indivise d'un intérêt dans tout le carré d'ilet et améliorations borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois.

Nos 2433 rue Dumaine entre les rues Tonti et Rocheblave.

18 terraine, etc., dans l'ilet borné par les rues Champs-Elysées, Marigny, Bénéfice et Trésor.

Hogh A. Bayne vs Adrien B. Fréchon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans.—No 59,355—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, 29 juin 1899, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Premièrement—Un certain lot de de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte pouvant y appartenir, situé, étant et se trouvant dans le Premier district de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette, Franklin et Bassin, désigné par le No 9, sur un plan de Louis Pilié, voyer de ville, le 24 novembre 1860; ledit lot mesurant quarante deux pieds dix pouces et trois et demi lignes de face à la rue Poydras quarante-deux pieds sept pouces et quatre lignes dans le fond sur une profondeur de cent vingt quatre pieds quatre pouces et quatre lignes sur la ligne de côté et cent vingt huit pieds, onze pouces et trois lignes sur la ligne du côté du lot No dix

Deuxièmement—Un certain ilet de terre vacant, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant, ou de quelque façon y appartenant situé, étant et se trouvant dans le Troisième District de cette ville, désigné comme l'ilet No 1803, borné par les rues Abondance, Agriculture, Painters et l'avenue Franklin, et contenant 26 lots de terre numérotés 1 à 26 inclusivement Le tout d'après le plan fait par A. de Armas voyer, le 25 avril 1870, et déposé dans le bureau de P. C. Cuvilier, ancien notaire en cette ville.

Troisièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en quelque sorte y appartenant, situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues St-Claude, St-Pierre, Bassin et la Promenade Carondelet, mesurant, en (M. A.) cinquante-trois pieds deux pouces de face à la rue St-Claude, soixante-quatorze pieds de profondeur et face à la Promenade Carondelet soixante-douze pieds quatre pouces de profondeur et face à la rue St-Pierre et quarante sept pieds six pouces de large sur la ligne la plus rapprochée de la rue Bassin; ledit lot ou portion de terre étant composé de deux lots de terre désignés par les numéros Un et Deux sur un plan par A. Puevo, daté 3 mai 1845.

Quatrièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies et avantages à cela appartenant ou de quelque façon en dépendant, situé, se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Sud Poydras, Lafayette, Liberté et Howard, désigné par la lettre "A" sur un plan de L. Reizenstein, voyer, daté le 13 mars 1866 et mesurant dix-sept pieds onze pouces et cinq lignes et un tiers de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent-cinq pieds entre lignes parallèles (M A) ensemble avec une allée cinq pieds de largeur dans le fond du lot et commun au lot A et autres étant une subdivision du lot original Numéro Cinq et aussi un certain morceau ou portion de terre attenant le Lot A, et mesurant trois pieds de face à la rue Sud Poydras, sur une profondeur de cent dix pieds entre lignes parallèles, le dit morceau ou portion de terre étant pris sur le côté adjoignant le lot A, ci dessus décrit, du lot décrit comme lot No Quatre de l'ilet 32, sur un plan par L. H. Pilié, député voyer, daté le 22 avril 1844.

Cinquièmement—La moitié indivise d'un certain ilet entier de terre désigné comme ilet No 719, borné par les rues Euphrosine, Vénus, Télémaque et Génois, dans le Premier District de cette ville, mesurant conformément à la Mappe de Ville, deux cent quatre-vingt-trois pieds quatre pouces et cinq lignes sur les rues Euphrosine et Vénus et trois cent dix-neuf pieds, huit pouces et six lignes sur les rues Télémaque et Génois, ensemble avec tous les droits, voies et avantages y appartenant ou de quelque façon en dépendant.

Sixièmement—Un certain lot de terre, ensemble avec les batisses et améliorations qui s'y trouvent droits, voies, et avantages qui y appartiennent ou y appartenant en quelque sorte se trouvant et étant dans le Premier District de cette ville dans l'ilet borné par les rues Poydras, Lafayette (autrefois Hevia), Liberté (autrefois St Paul) et Howard (autrefois Girondo), désigné comme lot No quatre de l'ilet No 32 d'après le plan de Louis H. Pilié, député voyer, le 22 avril 1844, déposé comme plan No un, dans l'étude de Félix Grima, ancien notaire public en cette ville; ledit lot mesurant vingt-six pieds dix pouces et cinq lignes plus ou moins de face à la rue Poydras sur cent pieds dix pouces de profondeur entre lignes parallèles.

Septièmement—Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies et avantages qui y appartiennent, ou en quelque sorte y appartenant situé, se trouvant et étant dans le Deuxième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Dumaine, St-Philippe, Tonti et Rocheblave; ladite portion de terre mesure (M. A.) trente-huit pieds onze pouces et sept lignes, plus ou moins, de face à la rue Dumaine, sur quatre vingt sept pieds cinq pouces et trois lignes de profondeur; ledit lot ou portion de terre est composé du lot No treize et d'une moitié du lot No douze, sur un plan de D. N. Judice, ingénieur civil, daté le 30 janvier 1866, et déposé en l'étude de N. J. Triet, notaire public en cette ville.

Huitièmement.—Dix huit certains lots de terre avec les améliorations et dépendances qui s'y trouvent, situés dans le troisième district de cette ville, dans l'ilet No 1972, qui est borné